

Mardi 1er & Mercredi 2 avril 2025
Maison de la Mécanique, Paris La Défense

Partenaires Scientifiques



Programme détaillé

Avec la participation

- De plus de 200 participants
- D'autorités : Commission Européenne, Commissariat Général au Développement Durable, DGCCRF
- D'industriels : Colgate-Palmolive, Mutyne, Nicols International , Syensqo
- De Fédérations, Organismes : A.I.S.E, Cesio, Citeo, Detic, Elipso, FHER

Organisateur



Mardi 1^{er} avril 2025

9h Check list des décrets d'application à venir concernant les réglementations impactant le secteur de la détergence

Marie LUCIOT, Directrice des Affaires Techniques et Réglementaires, FHER

9h20 Mise en œuvre du Règlement relatif à la Sécurité Générale des Produits pour les Détergents

Estelle VALLETTE, Legal Regulatory Director Europe, Colgate-Palmolive

9h40 Règlement CLP : mise en œuvre en pratique

Sohely SIKDAR, Scientific Advisor, DETIC

Ghizlane JOUGLEUX, Co-fondatrice, Mutyne

10h10 Questions/Réponses

10h40 Pause

11h10 Update on Detergents Regulation proposal: Main elements & state of play in the inter-institutional discussions

Theodora NIKOLAKOPOULOU, Policy Officer, Unité Bioéconomie, industries chimiques et cosmétiques, DG Grow, Commission européenne 

11h40 Réglementation Détergents : une révision pour favoriser l'innovation et la compétitivité

Julie JANSSIS, Senior Scientific and Regulatory Affairs Manager, A.I.S.E.

12h10 Questions/Réponses

12h30 Déjeuner

14h Green claims : point d'étape sur les négociations en cours, quels impacts à anticiper

Jean-Philippe MONTFORT, Partner, Mayer Brown Europe-Brussels LLP

14h30 Allégations Environnementales : comment communiquer pour que les consommateurs puissent choisir

Dialogue sur les allégations en confrontant les visions réglementaires vs marketing

Nicolas HARMEL, Regulatory Affairs Manager, Nicols International

Et deux autres intervenants

15h15 Questions/Réponses

15h45 Pause

16h15 Impacts et mise en œuvre du Règlement Déforestation

Marine REBOUL, Chargée de mission Déforestation importée / Commerce équitable, Commissariat Général au Développement Durable

16h45 Bilan des campagnes 2023 - 2024 et actualités

- Point sur les produits destinés au nettoyage des matériaux au contact alimentaire

Karine SIMBELIE, Adjointe à la cheffe du Bureau 5A et

Célia AZOYAN, Rédactrice Matériaux au contact des denrées alimentaires, DGCCRF

17h30 Questions/Réponses

18h Fin de la 1^e journée

Mercredi 2 avril 2025

9h Point à date sur la restriction du 1,4-Dioxane & étude socio-économique des impacts
Laura PLANEL, Product Stewardship, EMEA compliance Manager, **Syensqo**, Membre **CESIO**

9h30 Développement/intérêt des microorganismes dans les produits détergents
Représentant(s) d'**AMAEE / Kersia Groupe**

10h Questions/Réponses

10h30 Pause

11h Biodégradabilité : Quelles évolutions réglementaires, Quels tests et méthodologie de mesure de la biodégradabilité des produits détergents pour y répondre
Nathalie PAUTREMAT, Directrice générale, **Laboratoire Scanae**

11h30 CSRD : Analyse des impacts des entreprises du secteur de la Détergence sur l'environnement et la société & vice-versa (la double matérialité)
Isabelle VIDELAINE, Directrice projets RSE et Développement Durable, **FHER**

12h Questions/Réponses

12h30 Déjeuner

14h REP TSUU : Point à date
Intervenant en cours de finalisation

14h15 REP Emballages professionnels : point à date
Virginie D'ENFERT, Déléguée Générale, **FHER**

14h30 Projet pilote sur le recyclage des emballages ayant contenu des produits dangereux
Un représentant de **Twice** et un industriel

14h50 Questions/Réponses

15h20 Pause

15h50 PPWR : PPWR : étapes clés concernant la mise en œuvre
Romane COLLEU, Conseillère Affaires Européennes, **Citeo**

16h10 Circularité des emballages : focus sur les principaux enjeux, freins et leviers de progrès
Marie DELAFALIZE, Responsable Environnement et Economie Circulaire, **Elipso**
Et un fabricant d'emballages

16h40 Questions/Réponses

17h Fin du Congrès

* * * * *

Pourquoi participer au Congrès Détergence

- Evolution des réglementations transverses et environnementales
- Evaluation de leurs impacts
- Echanges avec les autorités, fédérations et des industriels
- Discussions interservices

Public du Congrès Détergence

- Industriels fabriquant et commercialisant des produits détergents grand public ou professionnels
- Autorités de Tutelle - Fédérations - Associations
- Fournisseurs de ces industries : ingrédients, mélanges, packagings...
- Grande Distribution - Cabinets conseils et Laboratoires

BULLETIN D'INSCRIPTION

Présentiel ou Digital

CONTACTS : abe – Congrès Détergence

10 rue de la Rochefoucauld CS50300 92513 Boulogne Billancourt

Mail : detergence@advbe.com

Xavier Sicard : +33 (0)1 41 86 41 10

Omar Dahbi : +33 (0)1 41 86 49 37

Eliana Andriamanantseho : +33 (0)1 41 86 49 07

Participant

Mme M. • Prénom : • Nom :

• Société :

• Fonction :

• Adresse :

• Code postal : • Ville : • Pays :

• Tél.: • E-mail :

Je m'inscris aux 2 journées : 960€ HT (1056€ TTC) Je m'inscris à 1 journée : 640€ HT (704€ TTC)

Remise* de 10% : Inscription Adhérent FHER ou DETIC ou à 3 personnes ** même société & même facturation

2 journées : 864€ HT (950,40€ TTC)

1 journée : 576€ HT (633,60€ TTC)

Remise* de 15% : Inscription à 4 personnes ** ou plus de la même société & même facturation

2 journées : 816€ HT (897,60€ TTC)

1 journée : 544€ HT (598,40€ TTC)

* Remises non cumulables ** Tarifs par personne

Sélectionnez les éléments correspondant à votre participation :

| | | Mardi 1 ^{er} avril | Mercredi 2 avril |
|---------------|-------------|-----------------------------|--------------------------|
| Si présentiel | Journée(s) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Déjeuner(s) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Si digital | Journée(s) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Participation digitale : Vous recevrez le lien et le code pour accéder à la plateforme digitale quelques jours avant, une fois le règlement effectué

Facturation

Référence à rappeler sur la facture :

Société :

Prénom : Nom :

Tél : E-mail :

Adresse :

CP : Ville : Pays :

Siret : N°TVA* :

*Information additionnelle sur la TVA :

a) Votre société est basée en France, la TVA est donc due et figurera sur la facture finale

b) Votre société fait partie de l'UE mais n'est pas basée en France, la TVA n'est pas due mais doit être déclarée

c) Votre société ne fait pas partie de l'UE, la TVA n'est pas due

Règlement : (A réception de facture)

☒ Par chèque : € TTC à l'ordre d'abe

☒ Par virement (en mentionnant le nom de la société)

IBAN FR76 3000 4008 0400 0107 2835 736

SWIFT : BNPAFRPPXXX - BNP PARIBAS

☒ Par carte bancaire (nous contacter)

Je déclare avoir pris connaissance des [conditions générales de vente](#) et de [la politique de confidentialité et de gestion des données personnelles](#)

Date :

Signature et Cachet de l'entreprise :

EXTRAIT CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. L'Organisateur se réserve la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. **2.** Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. **3.** Toute annulation doit être formulée par écrit. Toute annulation reçue avant le 6/03/2025 donnera lieu à un remboursement des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 euros pour frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, ou toute absence, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. **4.** Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'advanced business events, carte ou virement. L'accès aux conférences pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée.